

FORMATION SUR MESURE – IMMOBILIER – UNIVERSITE DE L'IMMOBILIER 2026

ACCOMPAGNER SES CLIENTS RENOVATION ENERGETIQUE EN INTEGRANT LE NOUVEAU DPE - CODE DE DEONTOLOGIE ET NON-DISCRIMINATION - Validation des 4 heures obligatoires

Lieu de formation :

> **CCI CAMPUS MOSELLE**
5, rue Jean-Antoine CHAPTAL
57070 METZ

Horaires de formation :

De 9h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00

Fiche d'identité :

CCI CAMPUS MOSELLE
5 rue Jean Antoine Chaptal
57070 METZ

Siret : 185 722 022 00125 – APE : 8559A
Iban : FR76 3008 7330 8600 0197 4270 295
BIC : CMCIFRPP
Nos formations sont en exonération de TVA
conformément à l'article 261 du CGI

7 heures soit 1 jour

Le jeudi 19 novembre 2026

INTERVENANT

Rémi BLASSELLE

CCI Campus Moselle

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

A l'issue de l'action de formation, le ou la participant(e) sera capable de :

- ✓ Identifier une passoire thermique, d'expliquer clairement à un client les enjeux réglementaires, techniques et financiers liés à sa rénovation, et de l'accompagner dans la construction d'un parcours de rénovation cohérent en mobilisant les dispositifs d'aides et les solutions adaptées à son bien immobilier tout en respectant les principes déontologiques et les obligations de non-discrimination applicables à la profession.

OBJECTIF(S) DE L'ACTION DE FORMATION

- ✓ Comprendre la notion de passoire thermique et ses critères de classification énergétique (DPE).
- ✓ Identifier les obligations réglementaires liées à la rénovation énergétique des logements (location et vente).
- ✓ Expliquer simplement à un client les enjeux énergétiques, financiers et patrimoniaux d'un bien énergivore.
- ✓ Repérer les travaux prioritaires de rénovation énergétique (isolation, chauffage, ventilation, etc.).
- ✓ Conseiller un client sur les étapes d'un parcours de rénovation efficace et progressif.
- ✓ Connaître les principales aides financières disponibles (MaPrimeRénov', CEE, éco-PTZ, etc.) et leur logique d'accès.
- ✓ Aider un client à estimer les bénéfices d'une rénovation (valeur verte, confort, réduction des charges).
- ✓ Adopter une posture de conseil et d'accompagnement sans se substituer aux professionnels du bâtiment.
- ✓ Orienter le client vers les bons interlocuteurs (diagnostiqueurs, artisans RGE, accompagnateurs rénovation).
- ✓ Intégrer la rénovation énergétique comme levier de valorisation dans une démarche commerciale immobilière.
- ✓ Appliquer les règles déontologiques et la non-discrimination

PUBLIC VISE

Cette formation est destinée à :

- ✓ Agents immobiliers et collaborateurs d'agence

PRÉREQUIS

- ✓ Personne majeure et francophone

PROGRAMME DE LA FORMATION

Préambule

- Les modifications apportées du DPE : durées de validités, opposabilité, méthode de calcul et adaptations successives
- Les différentes sources de déperditions de chaleur et d'inconfort thermique

La loi Climat et Résilience en 2026

- Comment réagir face à une demande de travaux de performance énergétique émanant du locataire ?
- Anticiper l'indécence programmée des passoires thermiques
- L'évolution des loyers en fonction du DPE
- Les mentions obligatoires dans les annonces de vente et de location
- L'audit énergétique en cas de vente d'une « passoire thermique » : par qui ? pour qui ? quel coût ? quel intérêt ?
- La proposition de loi modificative...

Les différents types de travaux et les subventions

- **Les travaux sur l'enveloppe du bâtiment**
 - Comment choisir un isolant ? : lien entre « lambda » et R, uw et sw, définition et enjeu de la perspiration, les capacités phoniques des isolants
 - L'isolation du toit

Les isolants proposés, la valeur d'isolation à atteindre

Les points de vigilance lors du chantier

- L'isolation des murs
 - Les différents isolants, la valeur cible
 - L'isolation par l'intérieur ou par l'extérieur : avantages et inconvénients des solutions
- Les fenêtres
 - Double vitrage, survitrage ou triple vitrage ?
 - La domotique a-t-elle un rôle à jouer dans les économies de chauffage ?
- L'isolation du plancher bas
 - Quels isolants et quelles techniques de pose ? quel coefficient à obtenir ?

- **Les travaux sur le système de chauffage et d'ECS**
- Le système de chauffage
 - Les critères pour choisir une énergie : avantages et inconvénients
 - Les systèmes actuels existants :
 - Les bons gestes pour maîtriser son budget chauffage
- L'eau chaude sanitaire
 - Le ballon d'eau chaude VS le ballon thermodynamique
 - La production d'eau chaude instantanée avec ou sans réserve
 - Un bouclage ECS, une bonne idée ?
 - Les bons gestes pour économiser l'eau et le chauffage de l'eau
- Les travaux sur la ventilation
 - Sensibiliser les occupants au renouvellement de l'air
 - Les différents types de VMC
- Les aides fiscales en vigueur

L'étendue du devoir de conseils

- L'information des clients sur leurs obligations à venir
- L'implication de l'agence immobilière dans le processus de rénovation thermique
- L'agent immobilier n'est pas un maître d'œuvre

Introduction à la Déontologie Professionnelle

- Définition et importance du Code de Déontologie.
- Principes fondamentaux : intégrité, confidentialité, impartialité, transparence.
- Responsabilités des professionnels face aux règles déontologiques.
- Sanctions en cas de non-respect.

Lutte Contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme (LCB-FT)

- Définition et enjeux de la LCB-FT.
- Identification des opérations suspectes.
- Obligations de vigilance et mesures à appliquer.
- Les acteurs impliqués (Banques, professions réglementées, TRACFIN, etc.).

Le Dispositif TRACFIN

- Présentation de TRACFIN : mission, rôle et cadre juridique.
- Fonctionnement du dispositif de surveillance.
- Les obligations déclaratives : quand et comment déclarer une opération suspecte ?
- Études de cas et exemples concrets.

Introduction à la Non-Discrimination

- Définition de la discrimination
- Cadre légal : principes et lois nationales et internationales
- Importance de la diversité et de l'inclusion

Les Différentes Formes de Discrimination

- Discrimination directe et indirecte
- Discrimination systémique et intersectionnalité
- Harcèlement discriminatoire
- Études de cas concrets

Identifier et Prévenir les Situations de Discrimination

- Décryptage de situations discriminantes au travail et dans la société
- Témoignages et mises en situation
- Bonnes pratiques pour une culture inclusive

Cadre Légal et Recours en Cas de Discrimination

- Droits des victimes et obligations des employeurs
- Acteurs et organismes de lutte contre la discrimination
- Procédures de signalement et sanctions

FINANCEMENT DE LA FORMATION ET DELAIS D'ACCES

Inscription via notre site internet dédié : <https://udi.moselle.cci.fr/> au minimum quinze jours avant le début de la formation.

Si vous demandez une prise en charge par OPCO EP, AGEFICE ou FIF PL : vous devez en faire la demande un mois avant le démarrage de la session et nous fournir l'accord de prise en charge.

EFFECTIF

Le nombre maximum participants par session est de 25 stagiaires

MODALITES PEDAGOGIQUES

Un formateur accompagnera en permanence les stagiaires en présentiel ou en visio-conférence synchrone. Analyse des besoins et des attentes préalablement à l'action de formation par un entretien avec notre équipe de conseillers en formation.

Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de partages d'expériences.

Salles équipées de micro-ordinateurs, vidéo-projection, support de cours délivré à chaque participant, travaux pratiques.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation de la satisfaction, attestation de présence, attestation de fin de formation et de réalisation individualisées.

Des évaluations intermédiaires de contrôle d'acquisition des compétences permettront d'évaluer les acquis et de mesurer les progrès de chacun et son degré d'autonomie par rapport aux compétences nouvellement acquises.

Les évaluations s'appuieront sur des exercices pratiques, des quiz et un feedback régulier par oral.

Une évaluation finale est réalisée en fin de formation (exemples : quiz, exercices pratiques, ...). Les modalités de cette évaluation finale sont communiquées en début de formation.

Taux de satisfaction de nos stagiaires en 2025 : 98 %

Taux de recommandation 2025 : 99.97 %

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

La formation est accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être adaptés pour répondre aux besoins spécifiques en concertation avec Serge LAMPERT, référent handicap (s.lampert@moselle.cci.fr).

Pour accéder à la page dédiée à la prise en charge des personnes en situation de handicap sur notre site internet.

Suivez ce lien [CCI CAMPUS](https://www.cci-campus-moselle.fr/) ou scannez ce QR :



CONTACT ET INFORMATIONS :

Dario PIGANI

d.pigani@moselle.cci.fr

06 08 02 37 98

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Fonctions spécifiques à l'Immobilier : nous consulter